

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

28

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 17 juin 2021



### MAIRIE DE DIJON

**Président** : Monsieur REBSAMEN

**Secrétaire** : Madame BALSON

**Membres présents** :

Monsieur REBSAMEN - Madame KOENDERS - Monsieur DESEILLE - Madame MARTIN - Monsieur PRIBETICH - Madame ZIVKOVIC - Monsieur EL HASSOUNI - Madame TOMASELLI - Monsieur HOAREAU - Madame AKPINAR-ISTIQUAM - Monsieur LEHENOFF - Madame MARTIN-GENDRE - Monsieur BERTHIER - Madame BELHADEF - Monsieur LOVICHY - Madame BATAILLE - Monsieur BORDAT - Madame BLAYA - Monsieur AVENA - Madame PFANDER-MENY - Monsieur MEKHANTAR - Madame CHARRET-GODARD - Madame CHOLLET - Madame FAVIER - Monsieur HAMEAU - Monsieur DURAND - Monsieur MASSON - Monsieur MEZUI - Monsieur N'DIAYE - Madame TENENBAUM - Monsieur TESTORI - Madame VACHEROT - Monsieur COURGEY - Monsieur AMIRI - Madame BALSON - Madame DU TERTRE - Madame EL MESDADI - Monsieur HAEGY - Madame JUBAN - Madame JUILLARD-RANDRIAN - Monsieur LEMANCEAU - Madame MONTEIRO - Monsieur MOREL - Madame GERBET - Monsieur BICHOT - Madame RENAUD - Madame JACQUEMARD - Monsieur DAVID - Monsieur BOURGUIGNAT - Madame VUILLEMIN - Monsieur SIBERT - Madame HERVIEU - Monsieur CHATEAU - Monsieur MULLER - Monsieur DE VREGILLE

**Membres excusés** :

Monsieur CHEVALIER (pouvoir Madame JACQUEMARD) - Madame MODDE (pouvoir Monsieur CHATEAU) - Madame HUON-SAVINA (pouvoir Madame HERVIEU) - Monsieur ROBERT (pouvoir Monsieur MULLER)

**Membres absents** :

### OBJET

#### DE LA DELIBERATION

#### Petite enfance – Etablissements d'accueil du jeune enfant – Rapports 2020 sur les Délégations de Service Public Junot/Roosevelt et Le Tempo

Madame BATAILLE expose :

Conformément aux articles L 1411-3 et L 1413-3 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'ordonnance N° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession et notamment son article 52 relatif au rapport annuel, le délégataire doit remettre au plus tard le 1er août de l'année suivante, les documents d'information concernant l'exploitation des équipements pendant l'année écoulée.

Vous sont donc présentés les comptes-rendus annuels d'activité de l'année 2020 pour la délégation de service public des multi-accueils petite enfance Junot et Roosevelt entrée en vigueur le 29 mai 2018 pour une durée de quatre ans et dont le délégataire est la société People and Baby, et celle du Tempo entrée en vigueur le 1er septembre 2019 pour une durée de cinq ans et dont le délégataire est la Fédération Léo Lagrange.

Ces rapports détaillent notamment les fréquentations, les ressources humaines (organigrammes, plan de formation), le bilan financier, la tarification, le projet d'établissement avec les activités proposées dans l'année.

## **A) LE TEMPO**

### **I. L'ACTIVITÉ**

#### **1) FRÉQUENTATION**

121 509,55 heures ont été facturées et 20 748 heures réalisées, soit une moyenne de taux de facturation de 103,67 %.

Le taux de fréquentation est le suivant :

janvier : 73,6 %, février : 81,61 %, mars : 64 %, avril : 0 %, mai : 27,36 %, juin : 53 %  
juillet : 54,77 %, août : 0 %, septembre : 49 % , octobre 63 %: , novembre 60,21 %:, décembre : 69,01 %.

#### **2) LES USAGERS**

##### a) Répartition des familles selon les revenus

42 % des familles ont un revenu mensuel inférieur à 500 €, 21 % entre 501 et 1000 €, 12 % entre 1001 et 1500 €, 8 % entre 1501 et 2000 €n 4 % entre 2001 et 2500 € et 13 % ont un revenu supérieur à 2501 €.

En résumé, près des deux tiers des familles ont un revenu inférieur à 1 000 € et environ un quart ont un revenu supérieur à 1501 €.

##### b) Répartition des familles selon le lieu d'habitation

92 % des familles qui fréquentent l'établissement habitent dans le quartier Chevreul, 4 % le quartier Centre ville et 4 % le quartier des Bourroches

Comme toujours, la grande majorité des familles habite le quartier Chevreul et essentiellement les rues proches du multi-accueil.

Les familles extérieures au quartier sont orientées par la Mairie ou des partenaires. Certaines familles refusent l'accueil au Tempo en raison de la distance avec leur domicile et des difficultés d'accessibilité qu'ils peuvent rencontrer.

##### c) Répartition des familles selon l'activité des parents

En 2020, le multi-accueil Le Tempo accueille une grande majorité de familles dont 1 parent travaille (65%). Parmi les parents qui ne travaillent pas (23%) , on dénombre quelques parents en formations et la majorité en recherche d'emploi. Les familles dont les 2 parents travaillent représentent 12 %.Les parents du CADA suivent souvent un parcours d'insertion (cours de français...) ou sont sans formation ni emploi.

## **II. LES RESSOURCES HUMAINES**

### 1) L'équipe

L'effectif est le suivant :

1 directrice à temps plein, 1 médecin vacataire à 6,60 %, 1 psychologue à 1,64 %, une Adjointe de Direction (Educatrice de jeunes enfants) à temps plein, 2 auxiliaires de puériculture à temps plein et 2 animatrices petite enfance à temps plein et un agent polyvalent cuisinière, soit 6,84 ETP.

## 2) Les formations

Léo Lagrange Centre Est propose un complément de formation professionnelle aux salariés, afin qu'ils puissent acquérir un niveau de qualification, permettant d'accueillir le public dans les meilleures conditions.

Chaque année, un plan de formation est mis en place, faisant suite aux entretiens annuels menés par la directrice dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

Le plan de formation fédéral Léo Lagrange a permis le départ en formation de plusieurs professionnelles :

- Formation un samedi avec Mom'Art : animer un atelier artistique en EAJE ;
- Formation avec FM2J : Centre National de Formation aux Métiers du Jeu et du Jouet. (La place du jeu : 6 professionnelles ont suivi cette formation sur 1 journée et 2 soirées).
- La structure a été crèche pilote de la recherche action FM2J mise en oeuvre sur toute la région Centre Est.
- Formation « animer un atelier artistique en EAJE » : 6 professionnelles ont suivi cette formation sur une matinée (apports théoriques et réflexion) et une après-midi de mise en situation des familles.

## III. BILAN FINANCIER

### 1) Rapport masse salariale/budget global

La masse salariale (153 875 €) représente 49,33 % des charges (311 924 €).

### 2) Répartition des participations

La commune participe à 46,46 %, soit 143 569 €, la CAF à 46,60 % soit 143 984 € et les usagers représentent 6,94 % (21 433 €).

### 3) Tarifification

La structure est financée par la participation des familles, complétée par une prestation de service de la Caisse d'Allocations Familiales (ou d'autres organismes) et par une subvention de la Ville de Dijon. Le tarif horaire est le même pour l'accueil régulier et l'accueil occasionnel. Un tarif horaire est établi en fonction du barème de la Caisse Nationale des Allocations Familiales. Il dépend de la composition de la famille et de ses revenus imposables (justificatifs demandés lors de l'inscription).

Les ressources à prendre en compte sont celles retenues pour l'octroi des prestations familiales ou, à défaut, celles retenues en matière d'imposition.

Les tarifs perçus sur les usagers sont les tarifs PSU (Prestation de Service Unique) de la Caisse d'Allocations Familiales de Côte d'Or, selon un barème national des participations familiales, réévalué annuellement en janvier. Ceci est applicable pour l'accueil des enfants de 0 à 4 ans.

Plancher et plafond pour l'année 2020 :

Ressources mensuelles plancher : 705,27 € (taux horaire plancher : 0,43 € avec un enfant) ;

Ressources annuelles plafond : 5 600 € (taux horaire plafond : 3,42 € avec un enfant) ;

Taux horaire = revenu mensuel N-2 X taux d'effort ;

Le taux d'effort varie en fonction du nombre d'enfants par foyer :

1 enfant : 0,0610%, 2 enfants 0,0508 %, 3 enfants 0,0406 %, 4 enfants 0,0305 % et

5 enfants 0,0203 %

Ces tarifs incluent le prix des repas et collations fournis aux enfants, ainsi que les couches et le lait.

La facturation est établie en début de mois ; elle doit être acquittée avant le 20 du mois en cours ; un reçu est systématiquement délivré.

Il est proposé aux familles différents types de règlements : chèque, CESU, espèces ou prélèvement bancaire. En cas de difficulté de paiement, les parents peuvent prévenir la directrice pour trouver la solution la plus adaptée.

## IV. LE BILAN GLOBAL

### De nombreuses activités ont été organisées :

Organisation régulière d'ateliers parents/enfants et sorties au musée et à la Minoterie (jusqu'au confinement de mars)

Organisation d'une soirée « soutien aux parents » sur les émotions , animée par le psychologue du Tempo

Malgré le contexte sanitaire, organisation sans les familles

- de la fête d'été avec pique-nique à la Colombière pour les plus grands

- de la fête de Noël : Atelier éveil musical matinée chant et découverte des instruments, la Minoterie et sa valisette à histoires, Noël solidaire pour les enfants du CADA et des résidences sociales. Un appel aux dons de jeux, jouets et peluches a été fait auprès des usagers et sur Facebook.

### Par ailleurs, des activités à visée pédagogique ont été proposées :

Organisation de jeux libres, seuls ou à plusieurs pour entretenir la créativité, l'imagination et le socialisation.

Proposition, aux choix des enfants, en petit groupe, des jeux de manipulation (pâte à modeler, sable...), éducatifs (puzzles...), de création (peinture...). Si ces jeux sont faits avec les consignes d'un adulte, l'enfant a toute sa liberté pour expérimenter et s'exprimer.

Participation aux ateliers de psychomotricité (expérimentations motrices et cognitives).

Organisation de jeux calmes pour structurer la journée et favoriser l'acquisition des repères au sein du multi-accueil.

Participation à des ateliers selon le principe Montessori

Participation aux ateliers Snozelen, avec possibilité d'accompagnement des parents.

Ouverture à l'environnement du multi-accueil par le partenariat avec l'école maternelle, l'accueil de loisirs... pour favoriser les transitions.

Sorties au parc de la Colombière avec découverte des animaux et rencontres d'autres personnes du quartier.

Organisation de sorties spectacles à la Minoterie, au Festival à pas comptés, à la bibliothèque.

Organisation de matinées animées par le psychothérapeute du Tempo, destinées aux parents afin de leur donner des conseils pour valoriser l'enfant.

Invitation à la participation active des parents aux moments importants de la vie du multi-accueil et à certains ateliers.

Organisation de temps café en matinée ou soirée pour échanger sur différents thèmes, exposer les thèmes du projet, ou sur demander des parents.

Organisation d'un parcours parents », dont l'objectif est de soutenir les familles et l'exercice de la parentalité.

En ce qui concerne les **bâtiments**, les vestiaires des professionnelles ont été remplacés et la peinture refaite. Le bureau de la directrice a été réaménagé.

Un projet de rénovation (sols, peintures et fenêtres) est prévu en 2021.

## B) JUNOT

### I. L'ACTIVITÉ

#### FRÉQUENTATION

En 2020, 148 enfants ont fréquentés la structure (tous mode d'accueil confondus). 91 659 heures ont été facturées et 88 612 heures réalisées, soit une moyenne de taux de facturation de 102,1 %.

#### a) Contrats par durée hebdomadaire

74 % des enfants ont fréquentés la structure 5 jours par semaine, 21 % l'ont fréquenté 4 jours, 2 % 3 jours, 1 % 2 jours et 2 % 1 jour hebdomadaire.

#### b) Contrats par type d'accueil

L'accueil régulier représente 86 % des contrats. L'accueil occasionnel ne représente que 10 %. L'accueil d'urgence reste exceptionnel (4%).

## II. LES RESSOURCES HUMAINES

### 1) L'équipe

Elle se compose d'une directrice infirmière à temps plein, d'une directrice adjointe (éducatrice de jeunes enfants) temps plein, de 3 éducatrices de jeunes enfants à temps plein, 5 auxiliaires de puériculture dont 4 à temps plein et une à 80 %, 8 CAP Petite enfance à temps plein, 1 psychomotricienne à mi-temps, 2 agents de service intérieur à temps plein et une cuisinière à temps plein, soit 21,3 ETP.

A cet effectif, s'ajoute 2 vacataires : 1 psychologue (9 h/mois) et un médecin (9 h/mois).

### 2) Les formations

Des formations ont été organisées pour le personnel. Ainsi, 18 personnes ont bénéficié de la formation « incendie, manipulation des extincteurs et exercices d'évacuation » et 3 la formation « HACCP »..

## III. LE BILAN FINANCIER

### 1) RAPPORT MASSE SALARIALE / BUDGET GLOBAL

La masse salariale (536 441 €) représente 50,42 % des charges (1 063 963 €).

### 2) RÉPARTITION DES PARTICIPATIONS

La commune participe à 47,98 %, soit 540 820 €, la CAF à 39,90 % soit 404 650 € et les usagers représentent 10,87 % (122 563 €). La subvention COVID de 82 192 € représente 7,29 % et les autres frais de gestion courant (2 930 €), 0,26 %.

### 3) TARIFICATION

Les taux d'effort horaires appliqués sont ceux fixés par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales sur les revenus de la famille, intégrant la Prestation de Service Unique (PSU).

Il s'agit d'un tarif forfaitaire qui intègre les soins d'hygiène (couches, produits de toilette etc.) et les frais de restauration. Aucun supplément ni majoration n'est pratiqué.

Le barème comporte un plancher et un plafond de revenus, révisables tous les ans par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), conforme à celui pratiqué par la Ville.

## IV. LE BILAN GLOBAL

Chaque structure est amenée à mettre en place des activités, événements, ambiance conformes aux attentes de Génération durable.

Ainsi, le thème les thème « Zen », « Nature », « beau », « communication » et « ouverture sur le monde » ont été déclinés pour devenir « Génération Durable » par la participation à des ateliers découvertes sensorielles et « récup' » en lien avec la nature, sensibilisation au langage des signes à travers des comptines, avec un partenariat avec la médiathèque.

### **Les activités à visées pédagogiques proposées :**

Ateliers avec les parents pour créer du lien et les inclure à la crèche.

Equipes soudées autour d'un projet commun.

Propositions d'activités toujours plus innovantes pour les enfants.

Ambiances immersives pour développer l'imaginaire des enfants et entrer dans un monde de merveilles.

Participation à des journées nationales à thème : la journée de l'Asie et la crèche fête le carnaval

Participation aux « Mois en fête » : le Gourmets et les Couleurs

### **Enfin des travaux ont été réalisés dans les bâtiments :**

Travaux de menuiseries

Remplacement du bloc gaz complet sur chaudière

## C) ROOSEVELT

### I. L'ACTIVITÉ

#### FRÉQUENTATION

En 2020, 187 enfants ont fréquentés la structure (tous mode d'accueil confondus). 106 251 heures ont été facturées et 102 713 heures réalisées, soit une moyenne de taux de facturation de 103,44%

##### a) Contrats par durée hebdomadaire

65 % des enfants ont fréquentés la structure 5 jours par semaine, 28 % l'ont fréquenté 4 jours, et 7 % 3 jours hebdomadaires.

##### b) Contrats par type d'accueil

L'accueil régulier représente 78 % des contrats et l'accueil occasionnel 22 %. Il n'y a eu aucun accueil d'urgence.

### II. LES RESSOURCES HUMAINES

#### 1) L'équipe

Elle se compose d'une directrice éducatrice de jeunes enfants à temps plein, d'une directrice adjointe infirmière-puéricultrice à temps plein, d'un agent administratif à 80 % de 4 éducatrices de jeunes enfants à temps plein, 8 auxiliaires de puériculture à temps plein, 9 CAP Petite enfance et 1 poste de volant pour un total de 9,3 ETP, 1 psychomotricienne à 70 %, 2 agents de service intérieur à temps plein et un agent de cuisine à temps plein, soit 27,8 ETP.

A cet effectif, s'ajoute 3 vacataires : 1 psychologue (3 h 30 h/trimestre), un médecin (3 h environ/mois), et 1 musicien (2 h/mois).

#### 2) Les formations

24 agents ont suivi l'atelier de 7 h « aménagement de l'espace ».

25 agents ont suivi la formation « incendie (manipulation des extincteurs – exercice d'évacuation)

### III. LE BILAN FINANCIER

#### 1) RAPPORT MASSE SALARIALE / BUDGET GLOBAL

La masse salariale (696 926 €) représente 55,26 % des charges (1 261 037 €).

#### 2) RÉPARTITION DES PARTICIPATIONS

La commune participe à 39,19 %, soit 485 657 €, la CAF à 37,55 % soit 465 338 € et les usagers représentent 13,47 % (166 993 €). La subvention COVID de 104 337 € représente 8,42% et les produits exceptionnels (36 844 €), 1,36 %.

#### 3) TARIFICATION

Les taux d'effort horaires appliqués sont ceux fixés par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales sur les revenus de la famille, intégrant la Prestation de Service Unique (PSU).

Il s'agit d'un tarif forfaitaire qui intègre les soins d'hygiène (couches, produits de toilette etc.) et les frais de restauration. Aucun supplément ni majoration n'est pratiqué.

Le barème comporte un plancher et un plafond de revenus, révisables tous les ans par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), conforme à celui pratiqué par la Ville.

### IV. LE BILAN GLOBAL

Chaque structure est amenée à mettre en place des activités, événements, ambiance conformes aux attentes de Génération durable.

Ainsi, le thème les thème « Zen », « Nature », « beau », « communication » et « ouverture sur le monde » ont été déclinés pour devenir « Génération Durable » au moyen :

- du réaménagement des espaces après un formation,
- la création d'un espace « zen » utilisé par toutes les sections (hors pandémie),
- l'utilisation des espaces extérieurs tout au long de l'année.
- l'organisation d'un atelier et d'une réunion parents/enfants

- la participation à la fête des lumières à la MJC Balzac,
- la participation au Projet Afrique en lien avec l'Association France Afrique
- la découverte de la musique avec une intervenante

**Les activités à visées pédagogiques proposées :**

Ateliers avec les parents pour créer du lien et les inclure à la crèche.

Equipes soudées autour d'un projet commun.

Propositions d'activités toujours plus innovantes pour les enfants.

Ambiances immersives pour développer l'imaginaire des enfants et entrer dans un monde de merveilles.

Participation à des journées nationales à thème : la journée de l'Asie et la crèche fête le carnaval

Participation aux « Mois en fête » : le Gourmets et les Couleurs

Des ateliers de partage entre parents et enfants ouverts à tous

**Les travaux réalisés dans les bâtiments :**

Réparation du lave-linge et du sèche-linge

Changement d'une vitre fissurée

Réparations de points lumineux

Réparations fuite WC enfants

Changement du visiophone dans une section.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- prendre acte de la présentation de la synthèse des rapports d'activité de l'année 2020 pour les délégations de service public Junot-Roosevelt et le Tempo.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**